



**OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2018  
94 % D'AUGMENTATION DES FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES  
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

**(Montréal, 3 mai 2018)** Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2018 et une mise à jour sur des items survenus après la fin du trimestre.

**Faits saillants**

- 20 036 onces d'équivalent d'or<sup>1</sup> gagnées, conformément aux prévisions de production pour 2018 de 77 500 à 82 500 onces d'équivalent d'or;
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 23,3 millions de dollars, un record représentant une augmentation de 94 % comparativement au premier trimestre de 2017;
- Marges d'exploitation au comptant<sup>2</sup> générées de 91 % sur les droits de redevances et de flux de métaux, maintenant ainsi la plus importante marge du secteur minier et des métaux, générant 29,5 millions de dollars en plus d'une marge d'exploitation au comptant de 2,4 millions de dollars sur les ententes d'écoulement;
- Investissement de 148 millions de dollars dans le projet aurifère avancé Eagle Gold de Victoria Gold Corp., situé au Yukon, Canada, duquel 98 millions de dollars étaient destinés à une redevance de 5 % en rendement net de fonderie sur le projet (49 millions de dollars seront financés au prorata par d'autres facilités de crédit). Le projet a obtenu les autorisations, est pleinement financé et est en construction. Osisko prévoit recevoir une moyenne de 10 000 onces d'équivalent d'or par année, une fois le projet en phase de production prévue pour 2020;
- L'entente d'écoulement d'or sur Matilda a été convertie en un flux aurifère de 1,65 %;
- Vente de placements pour des produits bruts de 25,6 millions de dollars, générant un gain au comptant<sup>3</sup> de 15,5 millions de dollars;
- Remboursement de 32 millions de dollars effectué en avril sur la facilité de crédit renouvelable;
- 205 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie, et 382 millions de dollars en investissements en actions<sup>4</sup> en date du 30 avril 2018;
- Distribution de 7,8 millions de dollars en dividendes aux actionnaires via un quatorzième paiement consécutif de dividendes, portant le total à 62,9 millions de dollars depuis le début des activités de la Société en 2014;
- 1 607 099 actions rachetées durant le premier trimestre de 2018 pour un total de 20,3 millions de dollars, à un prix moyen de 12,65 \$.

Pour plus de détails, veuillez vous référer au rapport de gestion pour les trois mois terminés le 31 mars 2018.

## **Performance récente**

« Bien que le contexte actuel demeure difficile dans le secteur des mines et des métaux à l'échelle mondiale, Osisko a connu un solide départ cette année en annonçant et en clôturant l'acquisition de la redevance Eagle Gold, laquelle renforce notre portefeuille axé sur les actifs canadiens. Notre approche pour la création de valeur, qui vise à investir dans des opportunités à court et à long terme, nous permet de demeurer concentrés sur la recherche des bonnes opportunités pour Osisko et ses actionnaires.

Osisko est dans une excellente position pour continuer à investir dans les opportunités qui se présentent dans le marché actuel. Nous détenons près d'un milliard de dollars de capacité financière prête à déployer dans de nouveaux investissements, et nous étudions activement de nouvelles opportunités.

En plus de notre capacité financière, nous discutons en continu avec d'autres pourvoyeurs de fonds du secteur minier et des métaux à l'échelle globale afin de développer des relations et alliances stratégiques visant à augmenter notre capacité, à améliorer notre gamme de produits financiers et à offrir des solutions de financement complètes à nos partenaires miniers » a mentionné Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction.

## **Conférence téléphonique portant sur les résultats du premier trimestre de l'année 2018**

Osisko tiendra une conférence téléphonique vendredi, le 4 mai 2018 à 10h00 HAE afin de présenter et de discuter des résultats du premier trimestre de l'année 2018.

Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1-(647) 788-4922 (appels internationaux), ou le 1-(877) 223-4471 (sans frais en Amérique du Nord). Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 4 mai 2018 à 13h00 HAE jusqu'à 23h59 HNE le 11 mai 2018 en composant le 1-(800) 585-8367 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-(416) 621-4642, puis le code d'accès 6387003.

## **Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée:**

Vincent Metcalfe  
Vice-président, relations aux investisseurs  
Tél. (514) 940-0670  
[vmetcalfe@osiskogr.com](mailto:vmetcalfe@osiskogr.com)

Joseph de la Plante  
Vice-président, développement corporatif  
Tél. (514) 940-0670  
[idelaplante@osiskogr.com](mailto:idelaplante@osiskogr.com)

Notes :

- (1) Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en espèces ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période.

## Prix moyen des métaux et taux de change

	<b>Pour les trois mois terminés le</b>	
	<b>31 mars</b>	
	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Or <sup>(1)</sup>	1 329 \$	1 219 \$
Argent <sup>(2)</sup>	17 \$	17 \$
Taux de change (\$ US/\$CA) <sup>(3)</sup>	1,2647	1,3238

(1) Prix pm en dollars américains selon le London Bullion Market Association

(2) Prix en dollars américains selon le London Bullion Market Association

(3) Taux quotidien de la Banque du Canada

- (2) La marge d'exploitation au comptant, qui représente les produits moins les coûts des ventes, n'est pas une mesure reconnue selon les *International Financial Reporting Standards* (« IFRS »). La Société croit que cette mesure généralement acceptée dans l'industrie, mais non reconnue par les IFRS, fournit une indication réaliste des performances d'opérations et permet une comparaison utile avec ses pairs. Le tableau suivant réconcilie la marge d'exploitation au comptant aux produits et coûts des ventes présentés dans les états consolidés des résultats, et les notes afférentes :

	<b>Trois mois terminés le 31 mars</b>	
	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Produits	125 614	17 126
Moins : produits des droits d'ententes d'écoulement	(93 029)	-
Produits des droits de redevances et de flux	32 585	17 126
Coût des ventes	(93 667)	(102)
Moins : coût des ventes des droits d'ententes d'écoulement	(90 604)	-
Coût des ventes des droits de redevances et de flux	(3 063)	(102)
Produits des droits de redevances et de flux	32 585	17 126
Moins : coût des ventes des droits de redevances et de flux	(3 063)	(102)
<b>Marge d'exploitation au comptant des droits de redevances et de flux</b>	<b>29 522</b>	<b>17 024</b>
	<b>91 %</b>	<b>99 %</b>
Produits des droits d'ententes d'écoulement	93 029	-
Moins : coût des ventes des droits d'ententes d'écoulement	(90 604)	-
<b>Marge d'exploitation des droits d'ententes d'écoulement</b>	<b>2 425</b>	<b>-</b>
	<b>3 %</b>	<b>-</b>

- (3) Le gain ou la perte au comptant est calculé en soustrayant le coût d'acquisition au comptant du produit de la vente d'un placement. Le coût au comptant d'un placement est une mesure non conforme aux IFRS correspondant au montant versé à l'acquisition d'un placement.

- (4) Représente la juste valeur estimée en fonction des cours des placements sur une bourse reconnue au 30 avril 2018.

## Énoncés prospectifs

Ce communiqué contient de l' « information prospective » et des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes et du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les onces d'équivalent d'or seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, mais sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, la réalisation des avantages découlant de son portefeuille d'investissements et des transactions, et l'estimation des onces d'équivalent d'or à recevoir en 2018. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats issus des redevances, flux et ententes d'écoulement d'Osisko diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons, mais sans s'y limiter, l'influence des facteurs politiques et économiques incluant notamment les fluctuations des prix des commodités et les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; et les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; qu'Osisko soit ou non déterminée à obtenir le statut de « société d'investissement étrangère passive » (« passive foreign investment company ») (« PFIC ») tel que défini à la section 1297 de la United States Internal Revenue Code de 1986, telle que modifiée; des changements potentiels dans le traitement fiscal canadien des flux de métaux structurés à l'étranger ou d'autres actifs, les litiges concernant tout titre, permis ou licence; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, des difficultés de développement, d'obtention de permis, d'infrastructures, d'opérations ou d'ordre technique, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissement ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils, des différences de cadence de production, de teneur et d'échéancier par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production ou d'autres risques non assurés. Des risques liés aux opportunités d'affaires qui deviennent disponibles et qui sont entreprises par Osisko. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; les revenus d'Osisko et les actifs lié au statut PFIC, aucun changement important des politiques fiscales actuelles; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Toutefois, il n'existe aucune garantie que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts, puisque que les résultats réels et événements futurs pourraient différer de façon importante par rapport à ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs. Les investisseurs sont mis en garde que les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de performance future. Osisko ne peut assurer les investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs et les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs en raison du caractère incertain de ceux-ci.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

# Redevances Aurifères Osisko Itée

## Bilans consolidés (non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>31 mars 2018</u>	<u>31 décembre 2017</u>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	332 617	333 705
Placements temporaires	500	-
Comptes débiteurs	8 718	8 385
Stocks	9 962	9 859
Autres actifs	910	984
	<u>352 707</u>	<u>352 933</u>
<b>Actif non courant</b>		
Placements dans des entreprises associées	257 878	257 433
Autres placements	84 288	115 133
Droits de redevances de flux et autres intérêts	1 592 240	1 575 772
Exploration et évaluation	102 346	102 182
Goodwill	111 204	111 204
Impôts sur le résultat différés	-	-
Autres actifs	1 570	1 686
	<u>2 502 233</u>	<u>2 516 343</u>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Comptes créditeurs et frais courus	14 308	15 310
Dividendes à payer	7 811	7 890
Provisions et autres passifs	5 382	5 632
	<u>27 501</u>	<u>28 832</u>
<b>Passif non courant</b>		
Dette à long terme	467 483	464 308
Provisions et autres passifs	2 181	2 036
Impôts sur le résultat différés	126 663	126 762
	<u>623 828</u>	<u>621 938</u>
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée</b>		
Capital-actions	1 621 867	1 633 013
Bons de souscription	30 901	30 901
Réserve de capitaux propres	990	-
Surplus d'apport	14 029	13 265
Composante capitaux propres des débentures convertibles	17 601	17 601
Autres éléments du résultat global	(9 025)	(2 878)
Bénéfices non répartis	202 042	202 503
	<u>1 878 405</u>	<u>1 894 405</u>
	<u>2 502 233</u>	<u>2 516 343</u>

**Redevances Aurifères Osisko Itée**  
 États consolidés des résultats  
 Pour les trois mois terminés les 31 mars 2018 et 2017  
 (non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>	<b>125 614</b>	<b>17 126</b>
Coût des ventes	(93 667)	(102)
Épuisement des droits de redevances, de flux et autres intérêts	(13 230)	(3 319)
<b>Bénéfice brut</b>	<b>18 717</b>	<b>13 705</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Générales et administratives	(4 382)	(5 651)
Développement des affaires	(1 192)	(1 779)
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôt	(44)	(42)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>13 099</b>	<b>6 233</b>
Produits d'intérêts	1 492	1 278
Charges financières	(6 634)	(949)
Gain (perte) de change	187	(1 420)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(1 397)	(1 445)
Autres gains nets (pertes nettes)	(2 581)	2 024
<b>Bénéfice avant les impôts sur le résultat</b>	<b>4 166</b>	<b>5 721</b>
Charge d'impôts sur le résultat	(1 856)	(1 721)
<b>Bénéfice net</b>	<b>2 310</b>	<b>4 000</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :</b>		
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée	2 310	4 076
Participations ne donnant pas le contrôle	-	(76)
<b>Bénéfice net par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée</b>		
De base	0,01	0,04
Dilué	0,01	0,04

**Redevances Aurifères Osisko Itée**  
**États consolidés des flux de trésorerie**  
**Pour les trois mois terminés les 31 mars 2018 et 2017**  
**(non audités)**

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	2 310	4 000
Ajustements pour :		
Rémunération fondée sur des actions	673	2 662
Épuisement et amortissement	13 272	3 352
Charges financières	1 618	345
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 397	1 445
Perte nette (gain net) à l'acquisition de placements	(1 908)	2 598
Gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées	-	(4 833)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	4 489	211
Charge d'impôts sur le résultat différés	1 667	1 721
Perte de change	898	1 415
Autres	46	105
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	24 462	13 021
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(1 159)	(1 008)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>23 303</u>	<u>12 013</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Augmentation nette des placements temporaires	(500)	(500)
Acquisition de placements	(13 629)	(62 819)
Produit de la cession de placements	25 578	22 512
Acquisition de droits de redevances et de flux	(9 970)	(42 928)
Immobilisations corporelles	(18)	(44)
Crédits d'impôt en exploration et en évaluation, déduction faite des charges	1 094	1 242
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>2 555</u>	<u>(82 537)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Émission d'actions ordinaires	114	869
Frais d'émission	(186)	(41)
Frais de financement	(379)	-
Investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle	-	1 333
Offre publique de rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	(20 333)	(1 822)
Versement de dividendes	(7 547)	(4 082)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>(28 331)</u>	<u>(3 743)</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2 473)	(74 267)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 385	(1 415)
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<u>(1 088)</u>	<u>(75 682)</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de la période</b>	<u>333 705</u>	<u>499 249</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – fin de la période</b>	<u>332 617</u>	<u>423 567</u>